

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2016

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi, le 15 février 2016 à 19h30.

Sont présents: Madame Julie D'Astous et Messieurs les conseillers Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Monsieur Renaud Fortin quitte son siège à 20h.

RÉSOLUTION 038-2016 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 039-2016 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu que l'avis de convocation est accepté tel que présenté .

****** Monsieur Pascal D'Astous demande le vote sur le dossier de la régionalisation des équipements d'incendie**

4 votes contre la régionalisation des équipements d'incendie
2 votes pour la régionalisation des équipements d'incendie
incluant le vote de monsieur Pascal D'Astous

RÉSOLUTION 040-2016 RÉGIONALISATION DES ÉQUIPEMENTS D'INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu **majoritairement** que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière veut exercer son droit de retrait en regard de la régionalisation des équipements incendie afin de conserver son camion- incendie.

***** Entente avec Saint-Valérien-- Le conseil municipal discute de l'entente avec Saint-Valérien pour la collecte des matières résiduelles sans formuler de résolutions afin de prendre des informations supplémentaires.

RÉSOLUTION 041-2016 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Sylvain Caron , appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité à 21h.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger
Dir.gén & sec/trésorière